



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le **13/02/2026**
ID : 057-245700695-20260204-D2026_13_SI-AR

DECISION 2026-13

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

D'accepter l'indemnité de sinistre proposée par la Compagnie d'assurances AXA d'un montant de 6186,60 € et correspondant aux frais de remise en état d'un espace vert et d'une partie de voirie suite à un accident de la circulation survenu à Hettange-Grande, le 14 décembre 2025.

Le versement sera décomposé de la façon suivante :

- une indemnité immédiate de 4 756,10 € ;
- un différé de 430,50 € après travaux ;
- la franchise de 1 000 € après recours tiers.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des décisions fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 4 février 2026

Le Président
Michel PAQUET